



Vice - Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq, Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2.

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, donnant lieu au paiement d'une redevance et notamment les Articles L2125-1 et L2125-4.

Vu la Délibération n°VA\_DEL\_2016\_175, relative aux droits d'occupation du domaine public pour emprise de travaux ;

Considérant la demande présentée par l'entreprise SARL MKLF, sollicitant l'autorisation d'occuper une partie du domaine public, (dans le cadre de travaux en façade) rue Louis Constant au droit du N°20, avec installation d'un échafaudage sur trottoir, il convient de prolonger notre arrêté 2021-28818 en date du 7 septembre 2021 et de prendre toutes dispositions pour en permettre la réalisation et garantir la sécurité des usagers.

N° 2021-28928.

# **ARRETONS**

#### **ARTICLE 1.**

Notre arrêté 2021-28818 en date du 7 septembre 2021 est reconduit dans les mêmes conditions jusqu'au 8 octobre 2021.

## **ARTICLE 2.**

Les autres articles de notre arrêté 2021-28818 restent inchangés.

#### **ARTICLE 3.**

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

#### N° 2021-28928.

### **ARTICLE 4.**

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- Monsieur le Directeur de TRANSPOLE à MARCQ EN BAROEUL,
- Monsieur le Directeur d'ESTERRA, Fort de Lezennes rue de Chanzy 59260 LEZENNES,
- SDIS 59 Direction Générale Opérationnelle CS 2068 59028 LILLE Cedex,
- Police municipale de Villeneuve d'Ascq,
- L'entreprise SARL MKFL 165, avenue de la Marne 59700 Marcq-en-Barœul.

\* (Nord) \* (Nord) \*

FAIT A VILLENEUVE D'ASCQ, Le 1 octobre 2021, Le Maire,

Gérard CAUDRON.

Pour Maire amp**áché,** Maryscone Girard

Premiere adjointe

Affiché le : 0 6 OCT 2021